

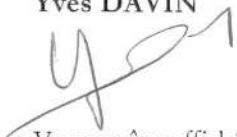
République Française  
**COMMUNE DE SAINT-FIRMIN**  
 Département des Hautes-Alpes

**Liste des Délibérations examinées en séance**  
**Conseil Municipal du 03 mars 2026**

(Article L.2121-25 du code général des collectivités territoriales)

Numéro	Objet	Statut
20260303_001D	Désignation d'un secrétaire de séance	Adoptée à l'unanimité
20260303_002D	Approbation du procès-verbal de séance du Conseil Municipal du 15 décembre 2025	Adoptée à l'unanimité
20260303_003D	Attribution du marché public relatif aux travaux d'élimination d'eaux claires parasites permanents du réseau de transfert d'eaux usées le long de la Séveraisse	Adoptée à l'unanimité
20260303_004D	Travaux de construction d'une station d'épuration de la Trinité : présentation de l'étude, plan de financement et demande de subventions	Adoptée à l'unanimité
20260303_005D	Autorisation de signature de la convention entre la commune de Saint-Firmin et l'Association BRIGADES NATURE HAUTES-ALPES	Adoptée à l'unanimité
20260303_006D	Participation des communes associées à l'école pour l'acquisition de nouveaux manuels scolaires	Adoptée à l'unanimité
20260303_007D	Proposition d'achat d'une partie de la parcelle section C n°1743 quartier de la Grangeasse	Adoptée à l'unanimité
20260303_008D	Fixation des forfaits annuels du service public d'eau potable et d'assainissement collectif – Détermination d'un prix de référence au m <sup>3</sup>	Adoptée à l'unanimité
20260303_009D	Création d'un emploi permanent à temps non complet d'adjoint technique territorial	Adoptée à l'unanimité
20260303_010D	Création d'un emploi permanent à temps non complet d'agent de maîtrise territorial	Adoptée à l'unanimité
20260303_011D	Résiliation de conventions pastorales et forestières – Régularisation juridique et attribution encadrée de parcelles communales au GAEC de la Naute	Adoptée à l'unanimité
20260303_012D	Etat d'assiette des coupes 2027 proposé par l'Office National des Forêts	Adoptée à l'unanimité
20260303_013D	Fixation des modalités de mise à disposition des salles communales en période préélectorale	Adoptée à l'unanimité
20260303_014D	Fixation des modalités d'élimination des ouvrages au sein des collections de la bibliothèque municipale	Adoptée à l'unanimité
20260303_015D	Projet de modernisation et d'informatisation de la bibliothèque municipale – Plan de financement et demandes de subventions	Adoptée à l'unanimité
20260303_016D	Autorisation de signature de la convention de partenariat pour l'organisation et la gestion de l'évènement culturel « Lignes de Crêtes » 2026	Adoptée à l'unanimité
20260303_017D	Autorisation de signature de la convention de partenariat dans le cadre de la coordination du festival « Partir en livre » 2026	Adoptée à l'unanimité

Secrétaire de Séance,  
**Yves DAVIN**



Vu pour être affiché le 04 mars 2026



Le Maire,  
**Jean-Michel CRET**



Les présentes délibérations peuvent faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois à compter de leur publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal Administratif de Marseille, 22-24 rue Breteuil - 13281 Marseille Cedex 6, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte. Elles sont portées à la connaissance du public par voie d'affichage ci-présent et sont publiées dans leur intégralité au registre des délibérations.